



COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE CALEDONIE

MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne- BP25- 98845 Nouméa Cedex

Tel/Fax : (687) 26 27 70 – mail : [equitation@lagoon.nc](mailto:equitation@lagoon.nc) –www.crenc.nc –Ridet : n° 675173.0001

**Communiqué du Président du CRENC  
En date du 1<sup>er</sup> avril 2021**

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Nous donnons suite à l'intervention publique de ce jour du Président Thierry Santa et du Haut-commissaire de la République Laurent Prévost, au sujet des **nouvelles mesures qui seront applicables à compter de demain vendredi 2 avril et jusqu'au dimanche 11 avril prochain inclus.**

Ces mesures permettent notamment que :

- Toutes les activités économiques, sociales et de loisirs peuvent reprendre :
  - o dans le respect des gestes barrière,
  - o du port du masque obligatoire\*,
  - o de la distanciation sociale
  - o et des recommandations sanitaires,
- Les rassemblements en extérieur sont limités à 50 personnes,
- Les établissements de loisirs et les centres aérés peuvent rouvrir à condition de tenir un registre obligatoire et de mettre à disposition du gel hydroalcoolique,
- Les commerces de biens et de services, ainsi que les établissements culturels et de loisirs doivent fermer au plus tard à minuit,
- \*Les sports extérieurs ne sont pas soumis au port du masque.

**Les établissements équestres peuvent donc rouvrir et accueillir du public** dans le respect des mesures précédemment édictées.

Pour une parfaite information, nous vous prions de prendre connaissance des [recommandations sanitaires](#) en situation de crise Covid-19 établies par la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales de la Nouvelle-Calédonie.

Nous vous souhaitons une bonne reprise de vos activités,

Bien à vous.

Vincent FARDEAU  
Président  
Comité Régional d'Equitation  
de Nouvelle-Calédonie

*Le CRE-NC représente la Fédération Française d'Equitation en Nouvelle Calédonie*

